



LICENCE 3 CAVEJ

CONVOICATIONS aux DELESTAGES FEVRIER/MARS 2018

Ce document tient lieu de convocation et s'adresse aux étudiants régulièrement inscrits administrativement à l'université et pédagogiquement au Centre audiovisuel d'études juridiques.

Le Cavej organise des examens de délestage en février pour les enseignements du semestre 5 : Les étudiants qui se sentent prêts pourront s'y présenter.

L'étudiant peut ainsi se « délester » d'une ou plusieurs matières ou ne se présenter qu'en mai/juin.

Il n'y a pas d'inscription particulière à ce délestage ni d'envoi de convocation aux épreuves.

Attention : le délestage est cependant obligatoire pour les étudiants boursiers.

EPREUVES ECRITES

Les **épreuves écrites** auront lieu au **Centre René Cassin - 17 rue Saint Hippolyte - 75013 Paris** (métro Gobelins – bus 91, 83 ou 21)

Les étudiants devront être présents devant l'AMPHITHEATRE 1 (rdc) une demi-heure avant le début des épreuves pour émarger

La **carte d'étudiant** présentant la photo devra être présentée à l'entrée, et conservée pendant l'épreuve.

Les étudiants ne pourront utiliser que le papier fourni par l'administration lors de l'épreuve. Ils seront priés de laisser leur cartable, sac et documents ainsi que tous appareils numériques éteints dans les travées latérales.

Des dispositions particulières seront prises en ce qui concerne les étudiants **bénéficiant d'un 1/3 temps** auxquels il est demandé de se faire connaître au secrétariat avant fin janvier par mail à : cavlic@univ-paris1.fr

LUNDI 26 FEVRIER : AMPHI 1 – RDC

Droit administratif : 9h30-12h30 –
Aucun document autorisé

Relations individuelles de travail - 14h30-15h30

MARDI 27 FEVRIER : AMPHI 1 – RDC

Droit des sociétés 1 : 9h30-12h30

Aucun document autorisé

Introduction au Droit comparé 14H30-15H30

Aucun document autorisé

EPREUVES ORALES :

L'ordre alphabétique concerne le nom de jeune fille pour les femmes mariées.

La carte d'étudiant devra être présentée aux jurys.

Les changements de jurys ne seront pas autorisés (sauf autorisation exceptionnelle du secrétariat sur justificatif).

Les étudiants sont invités à se présenter **dès le début des horaires de convocation** pour **s'inscrire** sur des **listes de présence** sous peine de ne pas être interrogés.

Les oraux d'anglais du 23 février ont lieu à FIAP , 30 rue Cabanis 75014 Paris ,

Métro Glacière ou bus 21 (se munir d'une pièce d'identité en plus de la carte d'étudiant)

Les oraux des mercredi 28 et jeudi 29 février et ceux du vendredi 1 er mars ont lieu au Centre René Cassin, 17 rue Saint Hippolyte – 75013 Paris (bus 21 ou 83)

Aucun document autorisé pour les oraux. Les étudiants seront priés de laisser leurs documents ainsi que tous appareils numériques éteints dans leur sac ou cartable fermé.

ANGLAIS

VENDREDI 23 FEVRIER (Fiap rue Cabanis)

9H Noms de A à BOUE

13H30 Noms de M à Q

JEUDI 1^{ER} MARS

9H Noms de DI à H salle 9

13H30 Noms de I à L salle 9

VENDREDI 2 MARS

9h Noms de BOUG à DE salle 9

13H30 Noms de R à Z salle 9

REGIME DE L'OBLIGATION

Mercredi 28 février

9h Noms de A à BEN (noms composés) - salle 12

9h Noms de BENC à CHER - salle 13

14h Noms de CHES à DRA - salle 12

14h Noms de DRE à H - salle 13

Jeudi 1^{er} mars

9h NOMS de I à LE (noms composés) - salle 12

14h Noms de LEB à NE - salle 12

Vendredi 2 mars

9h Noms de NI à SA - salle 12

14h Noms de SC à Z - salle 12

DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

Mercredi 28 février

9h Noms de CHE à DE - salle 5

9h Noms de DI à GRE - salle 6

13h30 Noms de A à BEN (noms composés) - salle 5

13h30 Noms de BENC à CHA - salle 6

Jeudi 1^{er} mars

9h Noms de GRI à KE - salle 5

9h Noms de OR à SC - salle 6

13h30 Noms de SE à Z - salle 5

13h30 Noms de MAR à ON - salle 6

Vendredi 2 mars

9h Noms de KH à MAN – salle 5

La date des résultats sera précisée dans « Actualités » sur le site du Cavej début avril.

22/01/2018